



## POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT DURABLE ET RESPONSABILITE SOCIETALE

### Pour un campus durable et citoyen

La notion de développement durable et de responsabilité sociétale s'est imposée non plus comme une source de recommandation mais comme un impératif juridique qui englobe les champs économiques, sociaux et environnementaux. La seule adaptation de l'université aux nouvelles normes juridiques « durables » a ouvert la voie en 2016 à la construction d'une politique de développement durable et de responsabilité sociétale qui porte l'engagement de l'université. La réalisation de cette politique s'est nourrie des défis et objectifs du Plan Vert, de la contribution de l'enseignement supérieur aux Objectifs Développement Durable tels que définis par l'ONU en 2015, des attentes de la CPU par le biais de son comité de transition écologique et du MESRI tout en ne perdant pas de vue les ressources propres de l'établissement et sa capacité à s'engager. Elle a donc été pensée autour de trois piliers stratégiques : **la maîtrise de la politique énergétique ; la réduction de l'empreinte écologique ; la poursuite des conditions d'une université durable et citoyenne.** En contextualisant les enjeux du DDS à tous les niveaux de l'organisation — dans la gestion du patrimoine et de l'administration, dans l'enseignement, les travaux de recherche, l'international, dans la Vie de Campus — et en les portant dans les axes de développement de l'université pour les années à venir, la politique DDS de l'université trouve un appui solide au sein de l'institution. Cet engagement et sa réussite se trouvent fortement conditionnés par la transition numérique et l'innovation qui occupent dorénavant une place prépondérante au cœur de l'ensemble des missions et activités.

La stratégie immobilière de l'établissement, élément fondamental de la politique DD&RS de l'UPVM3, porte les **enjeux d'économie d'énergie, de performances énergétiques et de protection de la biodiversité**. Initiée dès 2012, cette stratégie sera poursuivie au travers du Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière 2017-2021 ; elle s'illustre notamment par la rationalisation des surfaces (réduction du nombre de sites, suppression d'installations temporaires, tout en tenant compte de la pression immobilière considérable qui pèse sur l'Université en raison de l'augmentation des effectifs étudiants), et par la préservation et la requalification d'un campus principal labellisé « Patrimoine du XXe siècle ».

L'ensemble des projets immobiliers se structurent autour de la Recherche, la Formation, et enfin la Vie de campus. Dans ce contexte, de vastes chantiers de réhabilitations entrepris sur des bâtiments d'enseignements et d'administration participent de la modernisation du campus, répondent à la mise aux normes en matière de sécurité et d'accessibilité, se concentrent sur le confort et les usages et s'intéressent aux impacts environnementaux en se focalisant sur la rénovation énergétique et l'amélioration des performances. Dans un même temps, des constructions nouvelles vont faire leur apparition entre 2018 et 2023, visant à améliorer la qualité des services aux usagers, la qualité de vie des personnels et à créer des lieux de transmission du savoir, d'acquisitions des connaissances avec pour objectif commun l'égalité des chances pour tous au sein de l'Université — dont l'égalité d'accès à l'outil numérique. Le volet transition énergétique doit s'accompagner d'une réflexion sur les énergies renouvelables qui met l'accent sur les équipements photovoltaïques ; celle-ci a été initiée en 2017 s'intéressant aux bâtiments réhabilités et potentiellement aux nouvelles constructions.

Comme mentionnée précédemment, la prise en compte des usages est au cœur de cette stratégie immobilière ; elle est centrée sur les innovations pédagogiques, favorisée par l'aménagement d'espaces de travail interconnectés, de tiers lieux pour la pédagogie par projet, de salles d'expérimentation pédagogique proposées aux usagers dès la rentrée 2018. Une organisation du travail améliorée par des espaces modernisés, des outils performants est un des enjeux majeurs de cette politique auxquels l'université est très attachée.

L'université Paul-Valéry possède sur son site principal de nombreux espaces végétalisés qui doivent être préservés et valorisés. **Une politique de prévention et de réduction des atteintes à l'environnement** vient tout naturellement compléter notre premier engagement afin de conserver un juste équilibre entre constructions nouvelles, patrimoine ancien, espaces verts, espaces de convivialités, cheminements doux et zones de stationnements. La protection de la biodiversité fait donc partie intégrante des défis de l'établissement. Sensibiliser les usagers, valoriser un patrimoine

« naturel » est un des objectifs en partie réalisé par la mise en place d'un sentier de la biodiversité – sentier présenté de manière traditionnelle mais aussi grâce à des challenges organisés via une application mobile. L'accent est mis sur la sensibilisation et la valorisation grâce à l'implication croissante des personnels, des étudiants et d'enseignants-chercheurs des départements spécialisés de notre université. L'entretien des espaces verts, réalisé de façon professionnelle et « empirique » se doit lui aussi d'être valorisé par un plan d'actions qui reste à construire. La prise en considération de l'aspect sanitaire des espèces végétales, de la conservation de la faune, mais aussi des nouveaux aménagements paysagers qui répondent eux-mêmes aux exigences du climat Méditerranéen, aux contraintes immobilières et aux pratiques et usages est un des objectifs à atteindre.

Il est important d'adosser à la gestion du patrimoine une **politique de consommation responsable** par le prisme d'un « campus zéro déchet ». Tendre vers cet état paraît difficile, mais s'inscrire dans une économie de la redistribution, promouvoir une utilisation raisonnée sont des stratégies possibles sur lesquelles l'établissement se concentre. Une synergie doit être trouvée entre une **politique de dématérialisation** déjà amorcée, une **politique d'achat durable et responsable** en cours de réalisation et une **politique d'impression** récemment lancée à l'échelle de l'organisation. En appui de ces grands projets des actions de formations et de sensibilisation ont déjà été mises en œuvre et se poursuivront pour tous les membres de la communauté universitaire.

La réalisation du Bilan Carbone (année de référence 2016) a été pour l'ensemble des directions administratives et des composantes le moyen de prendre conscience des impacts environnementaux à tous les niveaux de l'organisation. Le plan d'actions qui accompagne ce bilan a été la première étape de différentes réflexions et projets sur cette thématique dont la mise en œuvre **d'une politique de diminution des émissions de gaz à effet de serre (GES)**.

Cette politique s'illustre grâce à des dispositifs spécifiques d'amélioration sur la gestion du patrimoine immobilier mais aussi en portant une attention particulière à la mobilité et les transports. En effet, les déplacements professionnels sont un des poste d'émission le plus important - qu'ils soient quotidiens ou dans le cadre d'activités internationales. Il est apparu dès lors inévitable de proposer des actions innovantes afin d'inciter à une évolution des pratiques et des usages. Dans ce contexte, un plan de déplacement pour les personnels a été mis en œuvre permettant de démontrer la volonté de l'université de contribuer à la diminution des GES et à s'inscrire dans une dynamique de territoires et villes durables. Le plan de déplacement, outil de promotion des transports doux, incite aussi l'établissement à réfléchir à l'organisation du travail et à favoriser de nouvelles pratiques portées entre autres par l'innovation et le numérique.

L'université est aussi confrontée à des enjeux sociaux qui s'illustrent dans une **politique de ressources humaines ambitieuse**, entendue dans l'ensemble de ses volets (emplois, carrières, conditions de travail, prévention et santé, action sociale culturelle sportive et de loisir) ; elle est un élément central de la stratégie de l'institution. Cette politique, qui met au service des missions de l'université les compétences de ses personnels, intègre les valeurs de professionnalisme, de reconnaissance et de responsabilité. Elle accompagne les nouveaux défis liés entre autres à l'intégration du numérique à tous les niveaux de l'organisation et les projets émergents et innovants. La politique des ressources humaines, dans cette perspective, vise différents objectifs complémentaires à toute les étapes de la chaîne de la gestion des ressources humaines, du recrutement à la gestion du temps de travail, de la politique salariale et indemnitaire au plan de formation, de la politique de promotion et de mobilité à celle d'action sociale. L'organisation, porteuse de valeurs promeut l'action collective, le partage des ressources, l'adhésion à un esprit d'équipe en favorisant la synergie des missions et des individus. Le respect de la personne, quel que soit son niveau hiérarchique ou sa catégorie professionnelle, le respect de la diversité, de la parité et de l'égalité sont des enjeux importants. L'université poursuit le principe d'une politique indemnitaire, mettant en avant les critères de qualité professionnelle du travail accompli, d'investissement dans des missions spécifiques, de service rendus à la communauté en considérant aussi la nature collective des activités de gestion, d'enseignement et de recherche. Ainsi, de grands chantiers RH ont été lancés : régime indemnitaire pour l'ensemble des agents, élaboration et mise en œuvre d'un avancement des agents administratifs non titulaires, le référentiel enseignants-chercheurs, RIFSEEP... Privilégiant le mode participatif et le dialogue social, les décisions sont partagées lors de réunions d'informations et d'échanges entre la direction de l'établissement et l'ensemble de la communauté universitaire. Enfin, la politique de gestion des ressources humaines doit garantir un environnement de travail sécurisé ainsi que la santé au travail, et prendre appui sur une **politique de santé et de prévention** qui est en cours d'élaboration. Cependant l'établissement a pris depuis longtemps la mesure de sa responsabilité dans ce domaine et poursuit son engagement dans l'élaboration d'un plan d'actions en matière d'hygiène, de sécurité et d'amélioration des conditions de travail et sur les risques psychosociaux. De nombreux groupes de travail spécifiques soutenus par un comité de pilotage dédié participent de cette construction. L'accent est mis **sur la cohésion sociale et la solidarité** par des projets qui s'intéressent à la fois au cadre de vie, à l'organisation du travail, aux compétences individuelles et aux relations interprofessionnelles. Ceux-ci peuvent être mis en œuvre grâce à une politique RH soutenue par une Vie de Campus pro-active qui porte son attention aussi bien sur les personnels que sur les usagers en renforçant **l'égalité des chances** et en promouvant une **qualité de vie** sur les différents sites de l'université. L'Université est engagée dans un effort

particulier sur la Culture, perçue comme un outil essentiel d'émancipation. Le Campus est le seul en France qui accueille en son sein tant un Musée –le musée des Moulages- qu'un Théâtre –La Vignette- qui a obtenu le label de scène conventionnée pour l'émergence et la diversité. L'université est attentive à promouvoir la culture auprès de ses étudiants et son personnel, tant à travers la formation, la professionnalisation mais aussi la pratique artistique, grâce à la mise en place d'ateliers. Elle est tout aussi attentive à ouvrir ses équipements sur le territoire et à développer des actions envers la jeunesse, à travers l'accueil de publics issus de collèges et écoles de la métropole. De même, elle développe **une politique active de partenariat** avec les autres structures et associations culturelles de la métropole. Nous avons notamment signifié notre engagement auprès de la jeune création par la création d'un Prix – en collaboration avec le CROUS- pour première œuvre remis dans le cadre du festival Cinémed Montpellier Méditerranée Métropole.

La notion de responsabilité et la valeur portée par les Humanités se retrouvent dans le dispositif IDEFI-3D et le tout nouveau projet NEXUS « Réussir en licence avec les Humanités numériques » illustrations d'**une politique de formation** qui favorise la **réussite en licence et s'appuie sur l'égalité des chances**. Étudiants, salariés en reprise d'études, apprentis bénéficient d'actions, de structures résolument engagées qui privilégient l'accueil, l'accompagnement et veillent à leur intégration sans discriminations aucune. IDEFI-3D a posé les bases de dispositifs fondés sur la détermination d'un projet universitaire et professionnel, la diversification pour répondre à la variété des publics accueillis et enfin la différence avec des approches pédagogiques et des rythmes d'apprentissage renouvelés. De plus, sur le plan des Humanités numériques, les travaux de recherche permettent de comprendre les incidences subjectives et sociales de la transformation digitale et de soutenir le développement d'interfaces adaptées, de pratiques à la fois vertueuses et productives. Ils soutiennent une vision du développement numérique humainement responsable. Pour s'engager dans le défi de la formation des professionnels de demain et de l'appropriation citoyenne des phénomènes digitaux, l'université déploie à travers le projet NEXUS un programme de formation lauréat d'un Plan d'investissement d'avenir. Ainsi, la formation aux Humanités numériques apparaît incontournable en dotant nos étudiants d'outils et d'instruments pédagogiques indispensables et innovants. L'accent a été mis ici sur l'égalité de formation de tous les étudiants en conceptualisant des « briques » de formation en Humanités numériques. Celles-ci, composées de manière interdisciplinaire, mêlent habilement informatique et savoirs en lettres, langues, arts et sciences humaines et sociales et seront disponibles à dans toutes les filières, et notamment selon les

modalités de l'enseignement à distance. À terme, ces « briques » permettront d'intégrer une formation en développement durable et responsabilité sociétale transverse.

Pour parfaire le socle Formation, l'université fait du **rapprochement avec le monde économique et social** un axe majeur de son développement afin de favoriser son ouverture sur le monde du travail en articulant plusieurs objectifs. Il s'agit, dans un premier temps, de faire connaître aux professionnels les formations et les activités de recherche de l'Université mais également, dans un second temps, de permettre aux universitaires de rencontrer de nouveaux partenaires socio-économiques (de l'économie traditionnelle aux acteurs de l'économie sociale et solidaire) afin de leur rendre l'Université plus accessible. Il est nécessaire de renforcer l'esprit d'initiative dans une perspective humaniste en intégrant une dimension environnementale et sociale forte avec des principes éthiques de plus en plus affirmés. Certaines formations portent déjà au sein de leur contenu initial des approches nouvelles en termes de valorisation durable de l'environnement naturel et urbain, de cohésion sociale, de solidarité et de nouvelles formes d'organisations du travail.

Le maintien du lien entre recherche et formation est essentiel à l'université. La nécessaire professionnalisation des filières ne doit pas s'accompagner d'un amoindrissement de ce lien qui, au contraire, participe à l'excellence des compétences. La présence de tronc communs de mention permet une assise scientifique partagée par les étudiants, quelle que soit l'orientation principale de leur master. Les relations entre étudiants et équipes ne doivent pas se nouer en doctorat mais se tisser dès le master par l'ouverture des séminaires, colloques et groupes de travail aux masterants. L'université Paul-Valéry, université des Humanités, a choisi de s'engager **pour une éthique de la recherche** qui rassemble de nombreuses disciplines scientifiques ayant en commun l'étude des femmes et des hommes et des sociétés dans lesquelles ils et elles vivent. Le progrès des connaissances constitue un outil essentiel pour appréhender les évolutions des sociétés. Deux thématiques ont été sélectionnées – faisant converger formation, recherche et international –, dont l'objectif est de fixer les axes de la politique scientifique de l'établissement : **éthique et humanités numériques**. Ainsi, les travaux de recherche en LLASHS, jouent un rôle primordial dans la compréhension de notre société et de son développement, ou encore dans la réponse aux attentes de la société civile au regard des grands défis d'aujourd'hui en termes de prise en compte des risques sociétaux et naturels, de développement durable, mais aussi de démocratie participative et consultative. L'université a donc fait le choix de concentrer son investissement sur la production, valorisation et la diffusion des travaux de chercheurs locaux ou issus d'autres établissements français et étrangers. Elle est également résolument engagée dans le transfert vers le monde socio-économique en articulation étroite en particulier, avec la Société d'Accélération de Transfert de

Technologie dont elle est actionnaire (AxLR) ou l'écosystème d'innovation et de création d'entreprise, le tissu des incubateurs régionaux, le BIC de Montpellier Méditerranée Métropole et la FrenchTech de Montpellier et la Région Occitanie.

L'Université continue à élargir son ouverture internationale et sa contribution à la construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche tout en réaffirmant son ancrage territorial. Dans un paysage international en constante évolution où le champ des possibles est pratiquement infini, elle développe des partenariats internationaux stratégiques permettant à la fois **de valoriser son savoir-faire et ses spécificités en LLASHS et d'inscrire son action internationale dans le long terme**. Les actions internationales structurantes sont et seront privilégiées, notamment celles qui intègrent divers volets de collaboration dans le cadre de partenariats bilatéraux et/ou multilatéraux stables : mobilités étudiantes et enseignantes, projets de recherche, participation à des réseaux et programmes régionaux, pratiques innovantes, etc. Les synergies ainsi créées pourront avoir un effet multiplicateur visant à pérenniser notre action internationale tout en affirmant le rôle de plus en plus reconnu des sciences humaines et sociales dans la réflexion sur les grands défis sociétaux de notre temps et sur les réponses à y apporter.

Par la mise en œuvre d'une **politique dynamique de mobilité et de solidarité internationales**, l'Université participe à la réussite d'étudiants d'horizons et d'origines diverses, et contribue, par une diversité de partenariats extra européens venant compléter le programme ERASMUS +, à répondre aux multiples enjeux de la mobilité internationale. Dans une démarche concertée avec l'ensemble des composantes de l'établissement, elle inscrit son action dans une vision globale des échanges internationaux et de la transmission de la connaissance reflétant sa spécificité d'université de LLASHS ainsi que dans une stratégie « d'internationalisation à domicile » visant à ce que la dimension internationale irrigue les formations, la recherche et les pratiques pédagogiques et administratives de l'établissement à tous les niveaux. Accueillant un très grand nombre d'étudiants internationaux, ce qui la situe à l'une des premières places au rang national, l'Université doit relever le défi de l'accroissement de la mobilité des étudiants sortants, encore trop faible au regard de l'objectif d'internationalisation qu'elle souhaite atteindre. Offrir aux étudiants l'opportunité d'enrichir leur parcours universitaire par une expérience académique et humaine à l'étranger, la mobilité étant un atout majeur pour leur avenir professionnel dans une société de plus en plus mondialisée, relève de notre responsabilité institutionnelle.

**L'engagement international et la responsabilité citoyenne** sous-tendent la politique internationale menée par l'institution. Au-delà de la mobilité étudiante, plusieurs projets pilotés par

l'Université ont obtenu des financements européens pour la création de doubles masters, la promotion de la formation et de la recherche en humanités numériques, la mise en place d'un cadre de qualité européen pour les stages étudiants et la valorisation de la mobilité des personnels. La solidarité internationale s'illustre par l'implication de l'établissement dans le programme PAUSE d'aide d'urgence aux universitaires en danger dans leur pays d'origine (pilote par le Collège de France). Par ailleurs, l'Université accueille à titre gratuit dans son Institut universitaire d'étude du français langue étrangère (IEFE) des étudiants réfugiés ou demandeurs d'asile, réaffirmant ainsi ses valeurs de solidarité internationale et de responsabilité sociétale.